

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SCI LARA »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4,
Lot 1, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 20/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SCI LARA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- L'acquisition, la mise en valeur et l'exploitation de tous terrains bâtis ou non bâtis ;
- La promotion et la construction, la prise à bail, la location, la gérance de tous biens immobiliers ;
- L'achat, la vente, l'entretien, l'administration de tous biens immobiliers ;
- La réhabilitation et l'aménagement de bâtiments et d'espaces ;
- L'assainissement ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4, Lot 1, Ilot 1

Dirigeant(s) M ATTIE ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00936 du 26/01/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07229/GTCA/RC/2023 du 26/01/2023

